

Comité scientifique

Jean-Pierre BABELON, Françoise BERCÉ, Peter KURMANN, Neil STRATFORD

Comité des publications

Élise BAILLIEUL, Françoise BOUDON, Isabelle CHAVE, Alexandre COJANNOT, Thomas COOMANS,
Nicolas FAUCHERRE, Judith FÖRSTEL, Pierre GARRIGOU GRANDCHAMP, Étienne HAMON, Denis HAYOT, François HEBER-SUFFRIN (†),
Dominique HERVIER, Bertrand JESTAZ, Claudine LAUTIER, Clémentine LEMIRE, Emmanuel LITOUX, Emmanuel LURIN, Jean MESQUI,
Jacques MOULIN, Philippe PLAGNIEUX, Jacqueline SANSON, Pierre SESMAT, Éliane VERGNOLLE

Directrice des publications Jacqueline SANSON
Rédacteur en chef Étienne HAMON

Relectures Françoise WIART et Françoise STEIMER
Responsable éditoriale Éliane VERGNOLLE
Préparation de copie et suivi éditorial Anne VERNAY
Infographie et P.A.O. David LEBOULANGER

Toute reproduction de cet ouvrage, autre que celles prévues à l'article L. 122-5 du Code de la propriété intellectuelle, est interdite, sans autorisation expresse de la Société française d'archéologie et du/des auteur(s) des articles et images d'illustration concernés. Toute reproduction illégale porte atteinte aux droits du/des auteurs(s) des articles, à ceux des auteurs ou des institutions de conservation des images d'illustration, non tombées dans le domaine public, pour lesquelles des droits spécifiques de reproduction ont été négociés, enfin à ceux de l'éditeur-diffuseur des publications de la Société française d'archéologie.

© Société Française d'Archéologie

Siège social : Cité de l'Architecture et du Patrimoine, 1, place du Trocadéro et du 11 Novembre, 75116 Paris.

Bureaux : 5, rue Quinault, 75015 Paris, tél. : 01 42 73 08 07

courriel : contact@sfa-monuments.fr

site internet : www.sfa-monuments.fr

ISBN : 978-2-901837-93-0

Diffusion : A. et J. Picard
62, Avenue de Saxe, 75015 Paris
<https://www.librairie-epona.fr/>
Tél. 01 43 26 85 82
contact@librairie-epona.fr

En couverture : Cherbourg, rade fortifiée, chantier des cônes (SHD Cherbourg, 1Fi695).

Congrès Archéologique de France

178^e session

2019

MANCHE

Châteaux et fortifications du Cotentin

Coordination scientifique : Gilles Désiré dit Gosset

Société Française d'Archéologie

MANCHE

**Châteaux et fortifications
du Cotentin**

SOMMAIRE

- 11 **Châteaux et fortifications du Cotentin. Introduction**
Gilles DÉsirÉ DIT GOSSET

LE COTENTIN, FORTERESSE MARITIME

- 39 **Saint-Vaast-la-Hougue, les tours de Tatihou et La Hougue**
Annick PERROT
- 53 **Saint-Vaast-la-Hougue, les travaux de restauration de la porte aux Dames**
François JEANNEAU
- 59 **Cherbourg, la rade fortifiée**
Magali LACHÈVRE
- 73 **Cherbourg, le fort de Querqueville**
Magali LACHÈVRE
- 81 **Cherbourg, le fort de l'île Pelée**
Magali LACHÈVRE
- 85 **Une toile commémorative pour le voyage de Louis XVI à Cherbourg en 1786**
Gilles DÉsirÉ DIT GOSSET
- 95 **Cherbourg, l'arsenal**
François ZOONEKYNDT
- 111 **Cherbourg, l'abbaye du Vœu**
Jacqueline VASTEL
- 125 **Les institutions militaires et l'urbanisme cherbourgeois**
Stéphane ALLAVENA
- 137 **Cherbourg, la résidence du préfet maritime**
Stéphane ALLAVENA
- 145 **Cherbourg, l'hôpital maritime**
Stéphane ALLAVENA
- 153 **Écausseville, le hangar à dirigeables**
Christophe BATARD

CHÂTEAUX ET MANOIRS DU COTENTIN

- 167 **Bricquebec, le « vieux château » : ouvrages de l'enceinte et tour maîtresse**
Christian CORVISIER
- 195 **Bricquebec, la grande salle du « vieux château » : un ensemble palatial à reconsidérer**
Judicaël DE LA SOUDIÈRE-NIAULT
- 207 **Saint-Sauveur-le-Vicomte, le château**
Jean MESQUI
- 249 **Saint-Martin-le-Hébert, le manoir de la Cour et la Renaissance néo-médiévale en Cotentin**
Nicolas LECERVOISIER
- 271 **Rauville-la-Place, le manoir de Garnetot. Étude architecturale du logis médiéval et moderne**
Gaël CARRÉ et Julien DESHAYES
- 283 **Urville-Nacqueville, le manoir de Dur-Écu**
Julien DESHAYES
- 291 **Bricquebec, le château des Galleries**
Étienne FAISANT
- 301 **Tourlaville, le château**
Étienne FAISANT
- 311 **Urville-Nacqueville, le château de Nacqueville**
Bruno CENTORAME
- 323 **Tocqueville, le château**
Gilles DÉsirÉ DIT GOSSET
- 341 **Flamanville, le château**
Marc SANSON
- 367 **Saint-Pierre-Église, le château**
Sophie POIRIER-HAUDEBERT
- 379 **Carneville, le château**
Axel LEFRANC
- 391 **Table des auteurs**
- 393 **Table des sites**



Département de la Manche, carte des sites publiés (P. Brunello).

CHÂTEAUX ET FORTIFICATIONS DU COTENTIN

INTRODUCTION

Gilles DÉsirÉ DIT Gosset *

POURQUOI CE CONGRÈS

Le 178^e congrès archéologique de France s'est déroulé en Cotentin du 13 au 17 juin 2019. C'est la quatrième fois, depuis sa création en 1834, que le département de la Manche a accueilli cette manifestation organisée par la Société Française d'Archéologie. En 1908, le 75^e congrès avait lieu à Caen, ville de fondation de la SFA¹ : l'essentiel du programme se déroula donc dans le Calvados ; mais le 27 juin, les participants passaient la journée dans la Manche, à Lessay le matin², à Coutances l'après-midi, où ils visitèrent la cathédrale et l'église Saint-Pierre³. Le dimanche 28 juin, l'abbaye de Cerisy-la-Forêt était également proposée aux congressistes parmi les excursions individuelles possibles, et André Rhein y consacra le lendemain une conférence « illustrée d'intéressantes projections⁴ » qui servit de trame à une volumineuse notice de soixante-dix pages dans le tome II des actes du congrès⁵. Si la SFA était déjà venue à plusieurs reprises dans la Manche – deux jours à Coutances en 1844, un à Saint-Lô en 1859 et deux à Cherbourg en 1860 –, force est de constater que notre département fut le parent pauvre de ce congrès de 1908⁶. Plus brève encore fut la visite que fit le 111^e congrès, en 1953, lorsque la SFA s'intéressa à l'Orne : dans la Manche, seule la collégiale de Mortain fut inscrite au programme et fit l'objet d'une notice dans les actes⁷. En 1966 en revanche, le 124^e congrès se déroula intégralement dans notre département. Comme celui de 1908, il fut presque entièrement consacré au patrimoine religieux. Les principaux organisateurs en étaient Marc Thibout, président de la SFA, et son épouse, Gabrielle⁸ : tous deux avaient consacré leur thèse d'École des chartes à l'architecture religieuse du département, lui du XIII^e au XIV^e siècle⁹, elle, du XV^e au XVI^e siècle¹⁰. Ils rédigèrent à eux seuls quatorze des quarante et un articles des actes du congrès¹¹. Sur ce nombre, seules cinq notices, consacrées à l'hôtel de Beaumont à Valognes, aux châteaux de Canisy, Torigny, Chanteloup et la Paluelle à Saint-James, relèvent du patrimoine civil. Ce congrès parcourut l'ensemble du Cotentin et de l'Avranchin : il déjeuna à Cherbourg le dimanche et se termina au Mont Saint-Michel. L'idée d'organiser un nouveau congrès ici, dans la Manche, est née en juin 2015, lorsque j'ai participé pour la première fois à cette manifestation qui se déroulait alors à Avignon et dans le Comtat Venaissin.

Quatre impératifs devaient être rassemblés. Il fallait un patrimoine exceptionnel ; il fallait une thématique plutôt civile, pour contrebalancer la dominante religieuse qui avait été celle des congrès de 1908 et 1966 ; il fallait un territoire resserré mais doué d'une identité propre, notre département, qui s'étend sur cent quarante-deux kilomètres du nord au sud, étant trop vaste pour le parcourir d'un bout à l'autre en seulement quatre jours ; il fallait enfin des relais scientifiques sur place pour mener à bien ce projet. Le Mont Saint-Michel et son arrière-pays apparaissaient comme une possibilité, mais ce monument insigne est déjà bien connu des archéologues, des chercheurs et du public ; la SFA y était

* *Conservateur général du patrimoine ; directeur de la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine.*

1. *Congrès archéologique de France, Caen, 1908*, t. I, *Guide du congrès*, LXXVIII-394 p., t. II, *Procès-verbaux et Mémoires*, p. 395-743.

2. Eugène Lefèvre-Pontalis, « Lessay », *ibid.*, t. I, p. 242-246.

3. E. Lefèvre-Pontalis, « Coutances », *ibid.*, t. I, p. 247-277. La notice évoque aussi plus brièvement l'église Saint-Nicolas (p. 275-276) et l'aqueduc (p. 276-277).

4. *Ibid.*, t. II, p. 453.

5. André Rhein, « L'église abbatiale de Cerisy-la-Forêt », *ibid.*, t. II, p. 545-614.

6. [Discours de Marc Thibout], « Procès-verbaux des séances », dans *Congrès archéologique de France. Cotentin et Avranchin*, 1966, p. 493.

7. Marc Thibout, « La collégiale de Mortain », dans *Congrès archéologique de France. Orne*, 1953, p. 243-261.

8. Marc Thibout (1905-1991), archiviste paléographe, conservateur des Musées nationaux (1948), dirigea le musée des Monuments français de 1959 à 1976 ; il fut le directeur de la SFA et du *Bulletin monumental* de 1961 à 1968. Gabrielle Thibout (1910-2008), née Augé-Croiset, archiviste paléographe (1934).

9. Marc Thibout, *Les Églises des XIII^e et XIV^e siècles dans le département de la Manche*, thèse d'École des chartes, 1935.

10. Gabrielle Thibout, *L'architecture religieuse flamboyante dans l'ancien diocèse de Coutances*, thèse d'École des chartes, 1934.

11. Onze pour Marc Thibout, trois pour Gabrielle Thibout. Voir « Table des matières », dans *Congrès archéologique de France. Cotentin et Avranchin*, *op. cit.* note 6, p. 503-504.

venue en 1966 ; plus récemment, elle y a fait une journée d'étude en 2008 ; enfin, pour traiter de l'arrière-pays du Mont, il eût fallu franchir le Couesnon – *horresco referens* –, ce qui était impossible à concevoir pour un congrès « manchois ».

À défaut du Mont Saint-Michel, si l'on réfléchit quelques instants au patrimoine le plus remarquable qu'abrite ce grand département maritime qu'est la Manche, Cherbourg et sa rade fortifiée s'imposent comme une évidence. Avec sept kilomètres de digues ponctuées d'une dizaine de fortifications construites en moins d'un siècle et formant ce qui a longtemps été la plus grande rade artificielle du monde (mille cinq cents hectares), le site de Cherbourg

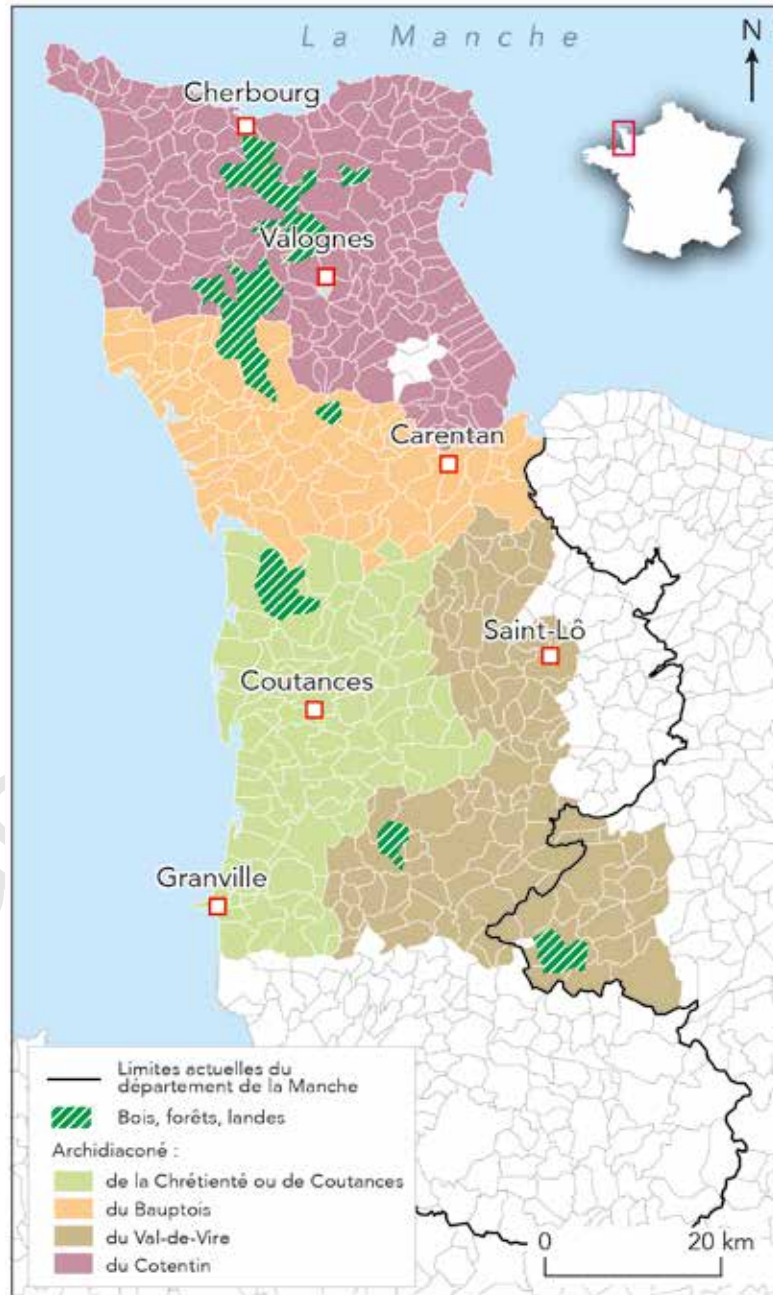


Fig. 1 – Carte du diocèse de Coutances sous l'Ancien Régime (DAO Pascal Brunello, d'après Gilles Désiré dit Gosset, *Le Chapitre cathédral de Coutances aux XV^e et XVI^e siècles. Étude institutionnelle et prosopographique*, thèse d'École des chartes [Arch. dép. Manche, 8J186], 3 vol. dactyl., 1995, au t. 2, p. 263).

est à tous égards exceptionnel et mérite d'être davantage connu. Si l'on ajoute à cela la présence, à Saint-Vaast-la-Hougue, des tours Vauban, seul site du département en dehors du Mont Saint-Michel qui bénéficie d'une protection au titre du patrimoine mondial de l'Unesco, le thème de la fortification militaire pointait assez rapidement, ainsi qu'une aire géographique délimitée par la mer sur trois côtés et les marais de Carentan au sud, c'est-à-dire le Cotentin, appellation sur laquelle j'aurai l'occasion de revenir.

Ce territoire est également connu pour le « blanc manteau » de châteaux qui le recouvre : pas une commune, pas un des nombreux villages du Cotentin qui n'ait son manoir ou son château, fortification médiévale comme Bricquebec et Saint-Sauveur-le-Vicomte, ou demeure de plaisance construite par l'aristocratie et la bourgeoisie dans l'arrière-pays de cette capitale administrative que fut la petite ville de Valognes, jusqu'à ce qu'elle soit supplantée par Cherbourg à partir de la fin du XVIII^e siècle. La densité de ces constructions y est importante : ainsi, Jean Barbaroux, dans ses deux opuscules consacrés aux *Châteaux de la Manche* à la fin des années 1960, comptait vingt-six châteaux pour les deux tiers (centre et sud) du département¹², tandis qu'il lui fallut un deuxième fascicule entier pour décrire les trente-cinq châteaux et manoirs auxquels il consacra une notice pour le nord de celui-ci¹³ ; de même, la série en cours de publication par Michel Pinel et Patrick Courault, *Châteaux et manoirs de la Manche*¹⁴, fait la part belle au Cotentin : sur quatre-vingt-dix châteaux étudiés dans les quatre volumes successifs, cinquante-huit (64 %) se situent au nord de Carentan. Enfin, dans leur hors-série sur les *Secrets de châteaux et manoirs* du Cotentin et du bocage saint-lois et coutançais, paru en 2018¹⁵, *La Presse de la Manche* et *Côté Manche* présentent trente-deux châteaux (sur quarante) dans le Clos du Cotentin. Quoi qu'il en soit, le thème de notre congrès, balançant entre fortifications militaires et demeures de plaisance, était trouvé.

Il fallait encore une équipe scientifique sur laquelle s'appuyer, et je me tournai alors vers le pays d'art et d'histoire du Clos du Cotentin, dont l'animateur du patrimoine, Julien Deshayes, depuis plus de vingt ans qu'il sillonne ce territoire, est devenu le spécialiste incontesté de l'archéologie du bâti et de l'histoire ancienne du Cotentin¹⁶. Très naturellement, je fis appel également à mes successeurs dans les deux postes de conservateur que j'ai occupés dans ce département : Magali Lachèvre, conservatrice de ce qui est non plus le Service historique de la Marine que j'ai connu entre 1996 et 2000, mais la division nord du Service historique de la Défense, et son adjoint, François Zoonekyndt, ont accueilli favorablement ce projet mettant en valeur le patrimoine remarquable construit depuis trois siècles par la Marine nationale. Enfin, mon successeur aux archives départementales de la Manche, Jean-Baptiste Auzel, a également accepté de faire partie de notre comité scientifique. Avec Françoise Vielliard et Frédérique Bon, qui ont accompagné la préparation logistique de ce congrès, je tiens à les remercier chaleureusement pour leur participation et leur implication.

LE CADRE GÉOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE

Interrogeons-nous d'abord sur l'aire géographique qui a servi de cadre à ce congrès : « Cotentin » est un terme qui peut désigner plusieurs espaces différents au fil des siècles. Historiquement, le nom de *pagus Constantinus* ou « pays du Cotentin » vient du siège du diocèse, *Constantia* (Coutances), qui fut ainsi dénommée au IV^e siècle en l'honneur de Constance Chlore, le tétrarque chargé du gouvernement des Gaules entre 292 et 306, et, plus précisément, parce que cette ville était le siège de la légion *Prima Flavia Gallicana Constantia*¹⁷. Comme la carte administrative romaine influença profondément la carte ecclésiastique, le Cotentin est donc d'abord le diocèse de Coutances, soit les deux tiers nord du département actuel de la Manche (fig. 1), le petit fleuve côtier du Thar, qui se jette dans

12. Jean Barbaroux et Max Fauchon, *Châteaux de la Manche. I. Centre et sud*, Paris, [1968].

13. Jean Barbaroux, *Châteaux de la Manche. II. Région nord*, Paris, [1969].

14. Michel Pinel et Patrick Courault, *Châteaux et manoirs de la Manche*, [s. l.], 4 vol. parus, 2016-2020 : t. I, avec la collab. de Jean Barros, Henry Decaëns et Julien Deshayes, 2016, 320 p. ; t. II, avec la collab. de Jean Barros et Julien Deshayes, 2017, 320 p. ; t. III, avec la collab. de Jean Barros, Julien Deshayes, Valérie Houlbert et Jean-Christian Poutiers, 2018, 320 p. ; t. IV, avec la collab. de Jean Barros, Julien Deshayes, Bénédicte Guillot, Rodolphe de Mons de Carantilly et Annick Perrot, 2020, 320 p. Je remercie vivement Michel Pinel et Patrick Courault de m'avoir permis d'utiliser un certain nombre de leurs photographies pour illustrer ce volume.

15. [Frédéric Patard], *Secrets de châteaux et manoirs. Cotentin – Saint-Lô – Coutances*, numéro hors-série coédité par *La Presse de la Manche* et *Côté Manche*, Cherbourg/Saint-Lô, [2018].

16. Je le remercie très sincèrement pour son aide tout au long de la préparation du congrès et de ces actes, et tout particulièrement pour sa relecture attentive et les compléments qu'il a bien voulu apporter à cette introduction.

17. Robert Lerouillois, *Chroniques de l'astrolabe*, t. 1, *Chante-grenouille. Vestiges et fictions du Cotentin médiéval*, Cherbourg, 1992, p. 21.

la mer un peu au sud de Granville, formant sa frontière avec le diocèse d'Avranches. Cependant, au XIII^e siècle, quand se fixa à peu près définitivement le cadre religieux du diocèse, l'archidiaconé du Cotentin correspondait en gros au nord de ce diocèse, que certains textes médiévaux, à partir du XIV^e siècle, appellent également « clos du Cotentin », voire « isle du Cotentin ». Mais « Cotentin » sert aussi à désigner, dans la Normandie réintégrée au domaine royal, à partir de 1204, le grand bailliage qui couvre les deux diocèses de Coutances et Avranches, soit à peu près l'équivalent de notre actuel département. La Révolution préféra cependant le terme plus neutre de « Manche » à celui de « Cotentin » lorsqu'elle créa le département en 1790.

Ce dont il sera question dans notre congrès, c'est donc du « clos du Cotentin », un pays délimité sur trois côtés par la mer, et, sur le quatrième, au sud, par une ligne fluctuante correspondant à la zone des marais allant de Lessay, à l'ouest, à Carentan, à l'est¹⁸ (fig. 2). Si le réseau routier bâti à partir des XVII^e et XVIII^e siècles, renforcé par la ligne ferroviaire Paris-Cherbourg inaugurée en 1858, a contribué à désenclaver cette région, il faut bien comprendre que les marais ont constitué, jusqu'à leur assèchement progressif à partir du début du XIX^e siècle, une barrière naturelle isolant le nord de la presqu'île, pratiquement coupée du reste de la terre ferme¹⁹. C'était du moins le cas pendant les mois d'hiver, quand

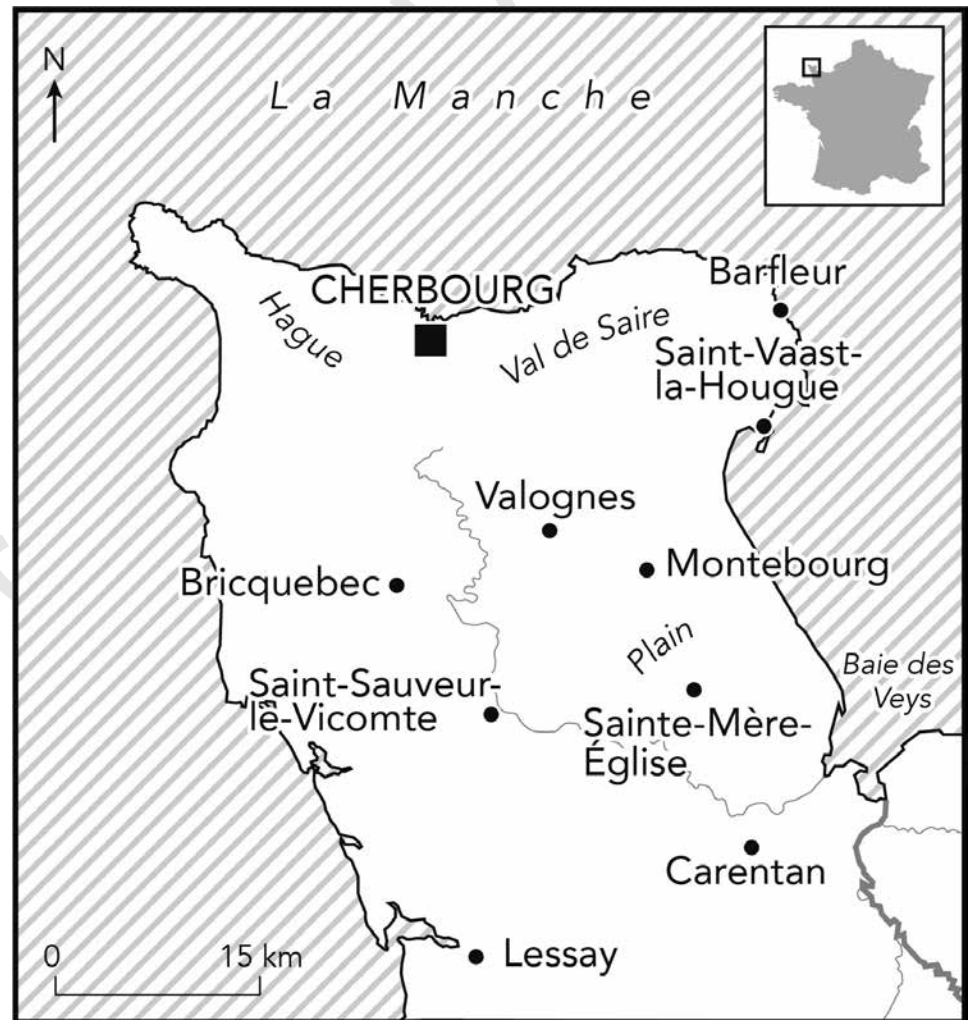


Fig. 2 – Carte du Clos du Cotentin (DAO Pascal Brunello).

18. Notons que l'historien Roger Jouet, dans sa récente *Histoire du Cotentin des origines à nos jours* (Bayeux, 2019), va un peu plus au sud que nous, puisqu'il y considère comme « cotentinais » toute la partie située au nord d'« une ligne Saint-Lô – Saint-Gilles – Coutances – la mer » (*ibid.*, « avant-propos », p. 5).

19. Sur l'insularité du Clos du Cotentin et son cloisonnement, voir notamment l'excellente analyse d'André Plaisie, *La Délivrance de Cherbourg et du Clos du Cotentin à la fin de la guerre de Cent Ans*, Cherbourg, 1989, p. 154-164.

« les marais blanchissent » comme l'on dit ici. La traversée de la baie des Veys, qui permettait de passer en Bessin par exemple, formait un obstacle naturel franchissable seulement à marée basse et avec l'aide d'un passeur. Grâce au poète jersiais Wace, l'histoire a retenu, en 1046, la fuite éperdue au travers de ces marais du jeune duc de Normandie, Guillaume, depuis le château de Valognes, où on voulait l'assassiner, jusqu'à Falaise :

« En braies ert e en chemise, / une chape a a son col mise. / A son cheval mult tost se prist / e a la veie tost se mist. / Ne sai s'il out nul esperon / ne se il quist nul compaignon. / Tant se hasta qu'il vint as guez, / prez les trova, sis a passez / a grant poor e a grant ire / passa de noit les guez de Vire ²⁰. »

Gilles de Gouberville (1521-1578), quant à lui, ne cite pas moins de quarante-deux traversées de cette baie entre 1549 et 1562 ; il écrit à la date du 3 avril 1555 : « nous fusmes bien III heures en attendant passage ²¹. »

L'histoire de la fortification dans notre région commence très tôt. Dans la partie la plus resserrée de la pointe de la Hague, entre l'anse de Vauville et la baie de Quervièrre à Éculleville, un étonnant rempart de terre, le Hague-Dike, barre le nord-ouest de la presqu'île ; ce talus boisé est renforcé par les défenses naturelles que représentent les vallées encaissées de la Sabine à l'est et d'Herquemoulin à l'ouest. Depuis sa découverte par les archéologues du XIX^e siècle, on s'est longuement interrogé sur l'origine et la datation de ce monument ²², encore visible dans le paysage et qui a été protégé au titre des Monuments historiques en 1988 ²³. On l'a longtemps attribué, à tort, à la présence Viking. Les travaux de prospection menés depuis les années 1950 ont permis de montrer que le site a fait l'objet d'au moins trois talus successifs, qu'on peut dater entre 1206 et 925 avant Jésus-Christ, soit la fin de l'âge du Bronze et le tout début de l'âge du Fer ²⁴. La reprise récente des études sur les fortifications protohistoriques de hauteur permet d'adjoindre à cet élément exceptionnel une riche moisson d'*oppida* et d'éperons barrés édifiés en Cotentin depuis le néolithique tardif. La réoccupation de plusieurs d'entre eux comme lieux de pouvoir durant le haut Moyen Âge est bien documentée à Brix par la Chronique de Fontenelle ²⁵. Si les apports de l'époque scandinave, tellement prégnants dans la toponymie ²⁶, restent encore mal évalués dans le domaine des fortifications, on perçoit nettement, à partir du X^e siècle, un phénomène de déplacement des implantations castrales vers les fonds de vallées, aux points de contrôle des axes routiers et rivières navigables.

Aujourd'hui, le Cotentin, ou Clos du Cotentin, comme vous préférerez l'appeler, est dominé par l'agglomération de Cherbourg. Celle-ci se situe à peu près au centre de la côte septentrionale d'où elle rayonne, à l'ouest vers la Hague, terre âpre aux austères falaises, et à l'est vers le Val-de-Saire, plus riant, autour du port de Saint-Vaast-la-Hougue. Au sud du bocage valognais, on trouve encore le Plain, ancien doyenné de Sainte-Mère-Église (qui formait une exemption du diocèse de Bayeux jusqu'à la fin de l'Ancien Régime). Le port de Barfleur (fig. 3 ²⁷), les villes de Valognes, Bricquebec et Saint-Sauveur-le-Vicomte y font figure de localités secondaires. Il n'en a pas toujours été ainsi. Barfleur a été, après la conquête de 1066, le principal port d'embarquement de la cour ducal vers l'Angleterre, et on se souvient que le destin de ce royaume a basculé lorsque le fils de Henri I^{er} Beauclerc, Guillaume Adelin, fit naufrage au large de Barfleur le 25 novembre 1120 : sa mort entraîna une querelle d'héritage qui dégénéra en guerre civile pendant dix-neuf ans ²⁸.

Valognes, quant à elle, fut, jusqu'au XVIII^e siècle, la capitale administrative de la région : siège de l'antique ville romaine d'Alauna, dont les études en cours ont permis de démontrer le statut de capitale du peuple des Unelles durant le Haut-Empire, elle conserve encore des

20. Anthony J. Holden (éd.), *Le Roman de Rou de Wace*, coll. « Société des anciens textes français », 3 vol., Paris, 1970-1973 [t. II, p. 23].

21. Pierre Brunet, « Gilles de Gouberville et la traversée de la baie des Veys », *Les Cahiers goubervilleens*, n° 2, novembre 1998, p. 24.

22. Emmanuelle Bisiaux, « Le Hague-Dike », dans *Voyage archéologique dans la Manche. À la découverte du patrimoine manchois avec les érudits du XIX^e siècle*, Jean-Baptiste Auzel, Julie Romain et Jérémie Halais (dir.), Bayeux, 2017, p. 14-21.

23. <<https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/merimee/PA00110333>> (consulté le 17/4/2020).

24. Damien Bouet, « Le Hague Dike », *Vikland*, n° 26, août-septembre-octobre 2018, p. 10-13 ; Vincent Carpentier et Cyril Marcigny, « De la fin d'un mythe au renouveau de l'archéologie viking en Normandie : l'exemple du Hague-Dike », dans *La Normandie existe-t-elle? Être normand au fil des siècles*, Jean-Baptiste Auzel (dir.), coll. « Colloques du département de la Manche », 6, actes du colloque tenu à Saint-Lô du 22 au 25 novembre 2017, Saint-Lô, 2019, p. 197-215.

25. Brix, cant. Valognes. Cf. Julien Deshayes, « Le château de Brix, forteresse oubliée du Cotentin médiéval », résumé d'une conférence du 20 janvier 2012, en ligne (<<http://closducotentin.over-blog.fr/article-le-chateau-de-brix-forteresse-oubliee-du-cotentin-medieval-96271987.html>>; consulté le 5/3/2021).

26. On notera à cet égard, pour le Cotentin, les travaux pionniers de Françoise Girard (M^{me} Françoise Viellard) dans sa thèse d'École des chartes en 1971 : *Les Noms de lieu du canton de Beaumont-Hague (Manche)*, coll. « Publications multigraphiées », 14, Saint-Lô, 1972. Voir aussi les travaux d'Élisabeth Ridet, notamment « Les "marques" des Vikings. Étude de toponymie littorale en Nord-Cotentin : l'exemple de La Hague », dans *Ancient Maritime Communities and the Relationship between People and Environment along the European Atlantic Coasts / Anciens peuplements littoraux et relations Homme/Milieu sur les côtes de l'Europe atlantique*, Marie-Yvane Daire, Catherine Dupont, Anna Baudry et alii (dir.), coll. « *British Archaeological Reports, International Series* », 2570, Proceedings of the HOMER 2011 Conférence/Actes du colloque HOMER 2011 (Vannes, 28 septembre-1^{er} octobre 2011), Oxford, 2013, p. 259-265.

27. Un grand merci à Jean-Baptiste Auzel, directeur des archives de la Manche, et à Alexandre Poirier, photographe, pour la fourniture gracieuse des fig. 3, 8, 24, 25, 33 à 36 de cette introduction.

28. R. Jouet, *Histoire du Cotentin...*, op. cit. note 18, p. 54-61.

29. Julien Deshayes, « Le château de Valognes », *Vikland*, n° 16, janvier-février-mars 2015, p. 8-15; *id.*, « Valognes. Le château », dans *Châteaux et manoirs de la Manche*, *op. cit.* note 14, t. IV, p. 92-105.

30. Gilles Désiré dit Gosset, *La Mense épiscopale de Coutances en 1440. Édition critique d'un devis de réparations (Manuscrit M 105 des archives diocésaines de Coutances)*, coll. « Études et documents », 7, Saint-Lô, 1998, p. xxviii-xxxi, 53-65 ; Marie Casset, *Les évêques aux champs. Châteaux et manoirs des évêques normands au Moyen Âge (XI^e-XV^e siècles)*, coll. « Bibliothèque du Pôle universitaire normand », Caen/Mont-Saint-Aignan, 2007, p. 463-470.

31. Mélanie Leroy-Terquem, *Barbey d'Aurevilly contre son temps. Un écrivain dans la tourmente du XIX^e siècle, ouvrage réalisé à l'occasion de la rénovation du musée Barbey d'Aurevilly à Saint-Sauveur-le-Vicomte*, Saint-Lô, 2008, p. 108-109.

32. Voir, dans ce volume, Christian Corvisier, « Bricquebec, le "vieux château" : ouvrages de l'enceinte et tour maîtresse », p. 167-169 et notes 3, 8 et 9.

33. Originaire du pays de Caux, les Estouteville (prononcer « Étoutville ») sont une famille normande d'ancienne extraction, présente à la conquête de l'Angleterre en 1066. C'est par le mariage, vers 1414, de Louis d'Estouteville (av. 1400-1464) avec Jeanne Paisnel (1402-1437), dame de Hambye, Bricquebec, Chanteloup, Gacé et Moyon, qu'on doit leur implantation en Cotentin. La seigneurie d'Estouteville (Seine-Maritime) fut érigée en duché après le mariage en 1534 de la dernière représentante de la famille, Adrienne (1512-1560), avec François I^{er} de Bourbon-Saint-Pol (1491-1545). Celui-ci passa par mariage en 1563 aux Orléans-Longueville où il s'éteignit en 1707.

34. Bernardin Gigault (1630-1698), marquis de Bellefonds, seigneur de l'Isle-Marie (Picauville), fut créé maréchal de France en 1668.

35. Anoblée en 1543, la famille Guillothe de Franquetot, devenue Franquetot de Coigny, a donné plusieurs maréchaux de France et de nombreux officiers généraux. François de Franquetot (1670-1759), maréchal de France (1734), fut créé duc de Coigny en 1747 (titre éteint en 1865).

36. La maison d'Harcourt est une des familles les plus anciennes et les plus illustres de France et d'Angleterre. Fixée d'abord dans l'Eure au X^e siècle, et très prolifique, elle s'installe pour la première fois en Cotentin (à Saint-Sauveur-le-Vicomte) par mariage au début du XIII^e siècle. Les marquisats de La Motte et de Thury (Calvados) furent érigés en duché (1700) pairie (1709) pour la branche cadette de Beuvron, qui compta plusieurs maréchaux de France et de nombreux officiers généraux. Anne-Pierre (1701-1783), 4^e duc d'Harcourt, devint gouverneur de Normandie en 1750, charge qui fut transmise en 1776 à son fils



Fig. 3 – Affiche touristique du Val-de-Saire, début du XX^e siècle (Arch. dép. Manche, 200 Fi 1/21).

vestiges importants de cette époque, notamment des thermes (fig. 4). Une résidence ducal existait au moins depuis le XI^e siècle, où la cour séjournait fréquemment ; ce manoir fut agrandi et fortifié au XIV^e siècle par Charles de Navarre (1332-1387) puis après que la ville fut donnée en dot à Jeanne de Valois (1447-1519), fille bâtarde de Louis XI, lors de son mariage avec l'amiral Louis de Bourbon-Roussillon (1450-1487) en 1466²⁹ (fig. 5). De même, l'évêque de Coutances y possédait depuis le XI^e siècle un manoir, décrit en 1440 dans un devis de la mense épiscopale³⁰, sur les ruines duquel est bâti le séminaire devenu l'actuel lycée Henri Cornat. Aux XVII^e et XVIII^e siècles, la plupart des familles aristocratiques – soit une centaine de gentilshommes – y avaient encore leur maison de ville, qu'ils délaissaient l'été pour gagner leurs résidences des champs dans la campagne alentour. Jules Barbey d'Aurevilly (1808-1889), le grand écrivain originaire de la région, a maintes fois décrit cette atmosphère aristocratique du « petit Versailles normand » dans ses romans³¹.

Sur le plan sociologique en effet, on trouve peu de grande noblesse en Cotentin, passé le rattachement de la Normandie au royaume en 1204 : Robert Bertran (1252-1290), dit

Pages non disponibles

Le Cotentin, ce pays du bout du monde délimité par la mer sur trois côtés, possède un patrimoine maritime de premier ordre. Si les tours de La Hougue et de Tatihou, inscrites au Patrimoine mondial de l'humanité depuis 2008, sont bien repérées, il n'en est pas de même de l'ensemble exceptionnel d'infrastructures créées par la Marine nationale depuis la fin du XVIII^e siècle pour protéger la rade artificielle de Cherbourg, qui fut longtemps la plus grande du monde. L'arsenal, les forts de Querqueville, de la digue ou de l'île Pelée, mais aussi la résidence du préfet maritime ou l'hôpital de la Marine sont autant de réalisations liées à cette histoire.

Bien d'autres ouvrages défensifs ont été érigés dans cette région où s'affrontèrent de nombreux belligérants depuis le Moyen Âge jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Les châteaux de Bricquebec et Saint-Sauveur-le-Vicomte, ou d'autres constructions plus modestes comme la Cour de Garnetot, témoignent encore d'une architecture militaire ancienne. Terre de manoirs devenus demeures de plaisance au fil des siècles, le Cotentin offre également des spécimens remarquables de constructions civiles : la Renaissance y est illustrée aux Galeries de Bricquebec comme à Turlaville, et le début du XVII^e siècle vit s'épanouir une véritable « école cotentinaise » dont on peut observer les caractéristiques à la Cour de Saint-Martin-le-Hébert. L'Âge classique ne fut pas en reste à Flamanville, Saint-Pierre-Église ou Carneville, tandis que le XIX^e siècle dota ces demeures de somptueux jardins à l'anglaise, comme à Nacqueville. Sur cette parure de châteaux dont s'enorgueillit la presque île flotte encore l'ombre de Gilles de Gouberville, d'Alexis de Tocqueville et de Jules Barbey d'Aurevilly.

Au travers de nombreuses monographies d'édifices inédites et richement illustrées, le 178^e congrès archéologique de France vous invite à découvrir ces trésors méconnus de l'architecture militaire et civile du nord du département de la Manche.



Prix : 45 €

